

**DBT**

SA au Capital de 460 031€.  
R c s Arras 379 365 208

Siège social : Parc HORIZON

62117 BREBIERES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
CONSOLIDES**

**Exercice clos le 31 DECEMBRE 2023**

Ce rapport comporte 30 pages

Aux actionnaires de la société DBT S.A.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société DBT S.A. relatifs à l'exercice clos 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Règles et méthodes comptables » qui exposent :

- La situation de la société DBT au 31 décembre 2023 en ce qui concerne un litige en cours avec un ancien partenaire qui n'a pas fait l'objet d'une provision comptable à la clôture 2023.
- Un changement de méthode à partir des comptes clos au 31 décembre 2023, correspond à la mise en conformité avec la réglementation ANC 2020-01 du traitement des

subventions d'investissements qui sont comptabilisées en capitaux propres part du groupe et en intérêts minoritaires.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Lesquin, le 30 avril 2023

Le commissaire aux comptes  
Pour CHD AUDIT Hauts de France  
François-Xavier ZALISZ



## Bilan Consolidé

<i>en K euros</i>	Décembre 2023	Décembre 2022
Capital souscrit non appelé	0	
Immobilisations incorporelles	3 563	3 280
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	0	0
Immobilisations corporelles	7 544	4 606
Immobilisations financières	3 050	3 206
Titres mis en équivalence	0	0
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>14 157</b>	<b>11 092</b>
Stocks et en-cours	5 006	6 334
Clients et comptes rattachés	614	1 803
Autres créances et comptes de régularisation	2 328	3 738
Valeurs mobilières de placement	0	10
Disponibilités	2 073	1 800
<b>Total Actif</b>	<b>24 179</b>	<b>24 776</b>

<i>en K euros</i>	Décembre 2023	Décembre 2022
Capital	460	6 320
Primes liées au capital	6 512	18 874
Ecart de réévaluation	0	0
Réserves et Résultat consolidé	-413	-14 447
Subventions d'investissement QP du groupe	1 788	0
<b>Total capitaux propres</b>	<b>8 347</b>	<b>10 748</b>
Intérêts hors groupe	337	-296
Autres fonds propres	1 963	2 505
Provisions	187	153
Emprunts et dettes financières	6 719	6 152
Fournisseurs et comptes rattachés	3 662	3 216
Autres dettes et comptes de régularisation	2 965	2 298
<b>Total Passif</b>	<b>24 179</b>	<b>24 776</b>

CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE

 Rue des Moines  
 Tél. 03.23.59.85.00 - Fax 03.23.59.85.85  
 02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN  
 RCS SOISSONS 325 366 441

## Compte de résultat consolidé

<i>en Keuros</i>	Décembre 2023	Décembre 2022
Chiffre d'affaires	10 687	9 853
Autres produits d'exploitation	4 094	4 487
Achats consommés	-9 844	-8 533
Charges de personnel	-5 502	-4 496
Autres charges d'exploitation	-5 565	-6 212
Impôts et taxes	-119	-69
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	-2 258	-998
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>-8 506</b>	<b>-5 968</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>-8 506</b>	<b>-5 968</b>
Charges et produits financiers	-232	102
Charges et produits exceptionnels	-815	-139
Impôt sur les bénéfices	357	19
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>-9 196</b>	<b>-5 986</b>
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>-9 196</b>	<b>-5 986</b>
Intérêts minoritaires	-215	-296
Résultat net (part du groupe)	-8 981	-5 690

**CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE**

 Rue des Moines  
 Tél. 03.23.59.85.00 - Fax 03.23.59.85.85  
 02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN  
 RCS SOISSONS 325 366 441

Tableau de flux de trésorerie consolidé

<i>en K euros</i>	Décembre 2023	Décembre 2022
Résultat net total des sociétés consolidées	-9 196	-5 986
Elimination des amortissements et provisions	1 366	1 022
Elimination de la variation des impôts différés	-241	-37
Elimination des plus ou moins values de cession	15	
QP de subvention virée au compte de résultat	-232	
<b>Total marge brute d'autofinancement</b>	<b>-8 288</b>	<b>-5 001</b>
Variation des stocks liée à l'activité	1 328	-1 219
Variation des créances liées à l'activité	3 818	565
Variation des dettes liées à l'activité	146	1 737
<b>Flux net généré par (affecté à) l'activité</b>	<b>-2 996</b>	<b>-3 918</b>
Acquisition d'immobilisations	-5 382	-5 415
Cession d'immobilisations	42	
Incidence des variations de périmètre	-1	15
Pertes sur autres titres immobilisés (BSA)	960	
<b>Total flux net provenant des (affecté aux) investissements</b>	<b>-4 382</b>	<b>-5 400</b>
Augmentations (réductions) de capital	4 896	6 150
Subventions d'investissements reçues	2 274	
Emissions d'emprunts et dettes financières diverses	1 173	5 544
Remboursements d'emprunts	-616	-785
<b>Total flux net provenant du (affecté au) financement</b>	<b>7 728</b>	<b>10 909</b>
<b>Autres</b>	<b>-86</b>	
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>264</b>	<b>1 591</b>
Trésorerie d'ouverture	1 809	218
Trésorerie de clôture	2 073	1 809

La trésorerie brute et nette est présentée en note 3.7

**CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE**

Rue des Moines  
Tél. 03.23.59.85.00 - Fax 03.23.59.85.85  
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN  
RCS SOISSONS 325 366 441

Tableau de variation des capitaux propres

<i>en Keuros</i>	Capital	Primes liées	Réserves	Résultat de l'exercice	Subventions d'investissement	Capitaux propres Part du groupe
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2022.12</b>	3 589	15 456	-2 429	-6 269		10 347
Affectation du résultat de l'exercice n-1			-6 269	6 269		0
Dividendes versés						0
Augmentation de capital	2 731	3 418				6 149
Variation de l'auto-contrôle						0
Changement de méthodes comptables			0			0
Variation des taux de change						0
Part du groupe dans le résultat				-5 690		-5 690
Autres mouvements			-58	0	0	-58
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2023.12</b>	6 320	18 874	-8 756	-5 690	0	10 748
Affectation du résultat de l'exercice n-1			-5 690	5 690		0
Dividendes versés						0
Augmentation / réduction de capital	-5 860	-12 362	23 119			4 896
Variation de l'auto-contrôle						0
Changement de méthodes comptables					579	579
Variation des taux de change						0
Part du groupe dans le résultat				-8 981		-8 981
Subventions d'investissement part du groupe					1 210	1 210
Autres mouvements	0	0	-105	0		-105
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2023.12</b>	460	6 512	8 568	-8 981	1 788	8 347

En juin 2023, la SA DBT a procédé à une réduction de capital par diminution de la valeur nominale des actions ramenée à 0,0001 €.

Un changement de méthode a été opéré au 31/12/2023. En effet, depuis le règlement ANC 2020-01 du 6 mars 2020, les subventions d'investissements sont comptabilisées en capitaux propres part du groupe et en intérêts minoritaires. Le montant de 579 K€ de 2022 a donc été reclassé du poste autres fonds propres au poste subventions d'investissement en 2023.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES POUR LA CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2023

### A/ Présentation du groupe

Créée en 1990, DBT (Douaisienne de Basse Tension) était à l'origine spécialisée dans une activité de vente bornes escamotables de contrôle d'accès et de dissuasion, les bornes de distribution d'énergie et les transformateurs de courant.

• Depuis 1992, capitalisant sur son expertise, DBT a élargi son offre à une activité de conception, fabrication et ventes de bornes de recharges électriques lentes, normales, semi-rapides et dorénavant rapides). Disposant d'une large gamme de bornes à la pointe de la technologie, DBT répond aux besoins d'équipements des espaces publics et privés. Sa gamme innovante B2B de bornes rapides Milestone® lancée en 2023, qui est entièrement conçue et assemblée en France, couvre la totalité du spectre de la recharge de 7 à 180 kW ;

• Depuis 2022, une nouvelle activité d'opérateur de bornes de recharges haute puissance « R3 - Réseau de Recharge Rapide », comptant déjà 55 stations opérationnelles à fin 2023. Ce réseau cible des implantations stratégiques sur des sites de destination tels que les centres commerciaux, les chaînes de restaurant, les grandes surfaces spécialisées plutôt que les grands sites de passage tels que les autoroutes.

Fort de ces deux pans d'activité, DBT est aujourd'hui un des principaux acteurs de la mobilité électrique en France.

La Société est une société anonyme. Son siège social se situe Parc Horizon 2000 – rue Jean Monnet, 62117 BREBIERES, France. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Arras sous le numéro 379 365 208.

### B/ Arrêté des comptes

Suite à son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth à Paris, le groupe DBT doit publier des comptes consolidés.

Ces comptes consolidés relatifs à la clôture au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## 1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### 1.1. Référentiel comptable

Les présents comptes consolidés sont établis sur une base volontaire conformément aux dispositions du Règlement ANC 2020-01 sur les comptes consolidés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du traitement des subventions d'investissement
- Indépendance des exercices

Un changement de méthode a été opéré au 31/12/2023. En effet, depuis le règlement ANC 2020, les subventions d'investissements sont comptabilisées en capitaux propres part du groupe et en intérêts minoritaires. Le montant de 579 K€ de 2022 a donc été reclassé du poste autres fonds propres au poste subventions d'investissement en 2023.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés, sauf indication contraire, les chiffres sont présentés en milliers d'euros.

L'hypothèse de la continuité d'exploitation a été retenue par le Président compte tenu de la capacité financière du Groupe au regard de ses besoins de financement des 12 prochains mois, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

Le Président considère au vu des éléments développés ci-après, être en mesure de faire face aux besoins de trésorerie du Groupe.

L'analyse réalisée par le Président tient compte notamment :

**CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE**

Rue des Moines  
Tél. 03.23.59.85.00 - Fax 03.23.59.85.85  
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN  
RCS SOISSONS 325 366 441

- De la situation de trésorerie disponible qui s'établit à 2 073 K€ au 31 décembre 2023
- Du soutien financier apporté par des investisseurs lors de l'augmentation de capital constatée début mars 2024 ayant conduit à l'encaissement d'un produit net d'environ 5,3 M€ (après déduction des frais liés à l'opération et hors prise en compte de souscription par compensation de créances ( se reporter à la note 1.3 « Evénements postérieurs à la clôture » ci-dessous))
- De la nouvelle stratégie commerciale mise en place et
- Du niveau d'activité au cours des premiers mois de l'exercice et des anticipations sur les prochains mois.

Compte tenu des éléments développés ci-dessus, le principe de continuité d'exploitation a été considéré comme approprié et retenu pour l'arrêté des comptes du Groupe.

## 1.2. Evènements significatifs de l'exercice clos le 31 décembre 2023

### A - PRODUITS

- **Une gamme produits étoffée par le lancement de Milestones**

DBT présente sa nouvelle gamme de chargeurs ultra rapides et annonce la création d'une marque dédiée **Milestone**. Milestone est le résultat combiné de plus de 15 ans d'expérience ans la recharge et de 2 ans de R&D des équipes DBT. La nouvelle génération de borne de recharge développé en interne répond aux besoins croissants de la mobilité électrique et incarne l'excellence en matière de conception, de fabrication et de performances. Les caractéristiques techniques des produits de la gamme permettent à DBT de rentrer sur de nouveaux marchés telle que la recharge des véhicules lourds ou des flottes.

- **Une reconnaissance forte à travers l'intégration de DBT au programme gouvernemental « ETIncelles »**

DBT a été sélectionné dans la 1ère promotion des 50 entreprises participant au programme ETIncelles Ce programme vise à transformer des PME performantes en ETI leaders sur leurs marchés. DBT a donc été sélectionné pour intégrer le dispositif ETIncelles, initiative du président de la République qui a pour ambition d'accompagner au mieux les PME qui ont le potentiel et la volonté de devenir des ETI en identifiant notamment les freins administratifs à leur croissance pour mieux les lever et dans les meilleurs délais. A l'occasion du lancement officiel du programme ETIncelles par Monsieur Emmanuel Macron le mardi 21 novembre dernier, Monsieur Alexandre Borgoltz, Directeur Général de DBT a été reçu au palais de l'Elysée avec 99 autres représentants d'entreprises lauréates afin que leur soient présentées les grandes lignes de la mise en œuvre du programme ETIncelles. Le plan ETIncelles ambitionne de faire grandir en taille 50 PME présentant un fort potentiel de croissance d'ici à 2027, en leur proposant un accompagnement personnalisé.

- **Triple Certification ISO**

En juin 2023, DBT, reconnu pour son engagement dans une démarche de performance durable, a obtenu la triple certification ISO 9001, 14001 et 45001. Cette triple certification, avec l'intégration de ces trois systèmes de management en un système unique, vient couronner l'investissement des collaborateurs qui œuvrent au quotidien, permettant au Groupe de s'engager pleinement dans une démarche écoresponsable avec la validation de trois normes ISO structurantes sur la Qualité (ISO 9001), l'Environnement (ISO 14001) et tout dernièrement la Vie au Travail (ISO 45001).

### B - DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

- **Développement de l'activité R3**

Initiée fin 2021, l'activité d'opérateur de recharge de véhicules électrique à travers la filiale R3 s'est accélérée au cours de l'exercice écoulé avec de plusieurs succès commerciaux parmi lesquels :

- ✓ En avril 2023, les Groupes IRD et DBT via sa filiale R3 ont signé un partenariat qui vise à installer des hubs de recharge ultra-rapide sur les parkings du groupe immobilier. D'ici la fin de l'année 2023, 32 nouveaux points de recharge haute puissance ont été déployés dans 6 centres commerciaux de la région Haut de France. Ce partenariat exclusif s'inscrit comme une première

étape dans une volonté de contribuer activement à la transition énergétique tout en renforçant l'attractivité des sites commerciaux.

- ✓ Juin 2023 : DBT a été retenu dans le cadre d'un projet mené par ENGIE Viano et B&B HOTELS en vue d'implanter 3 600 points de charge 22 kW sur les parkings d'hôtels. DBT a été retenu pour 50% du marché total avec une première série de livraisons au cours du second semestre 2023
- ✓ Juillet 2023 : l'opérateur de mobilité électrique R3, filiale de DBT, a été sélectionné par le Groupe LE DUFF pour l'exploitation de bornes de recharge haute puissance dans son nouveau concept de restaurant Del Arte 100% digitalisé
- ✓ Septembre 2023 : Dans le cadre du contrat avec SPIE Citynetworks, DBT équipe des aires d'autoroute en bornes de recharge ultra-rapides permettant d'utiliser le temps de repos en cours de trajet pour recharger plusieurs centaines de kilomètres dans un laps de temps très court (entre 20 et 30').

Cette accélération a été réalisée grâce au partenariat conclu en octobre 2022 avec Amundi Transition Energétique et la Caisse des Dépôts. Pour mémoire, ce partenariat porte sur un financement total maximum de 50 M€ en vue de déployer le réseau R3. Au titre de chaque installation, DBT finance 20% de l'investissement alors qu'Amundi et la Banque des Territoires en financent 40% chacun.

L'entité R3 SPV COM, filiale à 100% de R3 Infra Invest, a été créée sur l'exercice avec pour objet (à compléter)

Au 31 décembre 2023, le réseau R3 compte 55 stations opérationnelles.

- **Poursuite de la croissance du pôle « Vente de bornes de recharge »**

En 2023, le pôle « Ventes de bornes » a poursuivi sa croissance avec plus de 998 unités vendues

## C – FINANCEMENT

Au cours de l'exercice écoulé, le Groupe a pu bénéficier de plusieurs sources de financements :

- **Tirages d'OCEANE**

DBT a procédé à plusieurs tirages d'OCEANE en 2023 pour un montant nominal total de 4,75 M€ dont une partie a été converti en actions.

Se reporter également à la note 1.3 « Evénements postérieurs à la clôture » concernant la fin du contrat de financement par OCEANE.

- **Poursuite de la mise en œuvre du contrat de financement conclu avec Amundi Transitions et la Banque des Territoires pour le développement du réseau R3**

Au titre de l'accord de financement avec Amundi et Banque des Territoires dont l'objet sera de financer à hauteur d'un montant maximum de 50 M€ le déploiement d'un réseau de bornes de recharges rapides. Dans le cadre de cet accord, le Groupe finance 20% des investissements alors qu'Amundi et Banque des Territoires en financent 40% chacun, les montants étant engagés au fur et à mesure des projets.

En 2023, les partenaires financiers ont réalisé des avances financières pour un montant de plus de 1,6 million d'euros, classées en dettes financières long terme portant ainsi le financement total obtenu au 31 décembre 2023 à 6,7 M€.

- **Conclusion d'un contrat d'affacturage**

En novembre 2023, la filiale DBT CEV a conclu un contrat d'affacturage pour une durée illimitée et sans limitation d'encours de créances.

- **Subventions**

Des subventions d'investissement ont été encaissées sur l'exercice pour 2 274 K€.

**CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE**

Rue des Moines  
Tél. 03.23.59.85.00 - Fax 03.23.59.85.85  
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN  
RCS SOISSONS 325 366 441

## D – JURIDIQUE

- **Réduction de la valeur nominale des actions**

Ainsi, agissant par délégation de l'assemblée générale du 21 juin 2023, puis par subdélégation du CA, du 11 juillet 2023 le directeur général a constaté le 4 août 2023 une réduction du capital social d'une somme de 23 118 196,34 euros en raison des pertes, par voie de réduction de la valeur nominale des actions qui a été ramenée de 0,01 € à 0,0001 €.

Cette réduction du capital a été comptabilisée à hauteur de 8 289 867,44 euros par apurement des pertes telles qu'elles apparaissent dans les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 et à hauteur de 14 828 328,90 euros par prélèvement sur les réserves.

- **Augmentation de capital par conversion d'OCEANE**

Suite à des tirages d'OCEANE, plusieurs conversions d'OCEANE ont été réalisées.

### 1.3. Evénements postérieurs au 31 décembre 2023

#### A - JURIDIQUE

- **Regroupement d'actions**

Le 5 janvier 2024, la SA DBT a procédé à un regroupement des actions de la société de 4 600 307 061 actions à 460 030 actions Avec une parité de 10 000 actions anciennes de 0,0001 € de valeur nominale contre une action d'une valeur nominale de 1 €, le capital social s'élève à 460 030 €, soit 460 030 actions d'une valeur nominale unitaire de 1 €.

Ce regroupement d'actions avait comme objectif notamment d'améliorer l'image du cours de l'action, de réduire sa volatilité, de favoriser sa stabilisation, en cohérence avec la stratégie de développement du groupe.

- **Augmentation de capital par conversion d'OCEANE**

Plusieurs conversions d'OCEANE ont été réalisées en janvier et février 2023.

#### B - FINANCEMENT

- **Augmentation de capital**

Le 14 février 2024, le conseil d'administration agissant par délégation de compétence conférée par l'assemblée générale des actionnaires réunie le 6 février 2024 dans sa 1ère résolution, a décidé du lancement d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un montant brut de près de 8 M€ étant rappelé qu'elle bénéficiait d'engagements de souscription au titre de la garantie à hauteur d'environ 6 762,5 K€ (soit 84,6% du montant de l'émission) afin d'en garantir sa réalisation définitive.

Le 11 mars 2024, le directeur général agissant par subdélégation du CA a constaté la réalisation effective de cette augmentation de capital d'un montant brut de 7 990 079,50 euros par émission de 4 205 305 actions nouvelles émises au prix unitaire de 1,90 € dont 6.527.581,10 euros libérés en numéraire et 1 462 498,40 € libérés par compensation de créances.

En effet, parmi les garants figurait ESSI avec qui DBT a conclu un contrat de financement par tirages d'OCEANE en janvier 2022. L'engagement d'ESSI portait sur un montant total de 1 662,5 K€ dont 200 K€ en numéraire et 1 462,5 K€ par compensation de créance, cette créance étant relative au montant nominal des OCEANE que cet investisseur détenait au jour du lancement de l'augmentation.

Compte tenu de souscriptions recueillies (environ 1,4 M€) et des engagements de garantie qui ont été déclenchés afin d'atteindre la réalisation d'une augmentation de capital égal à 100% du montant envisagé, le produit net de l'augmentation de capital s'est élevé à environ 6,8 M€ représentant un apport de trésorerie

d'environ 5,3 M€ compte tenu de l'engagement souscrit par ESSI et libéré par compensation de créance à hauteur d'environ 1,5 M€.

Ce produit net a permis de solder la dette d'OCEANE et l'apport net de trésorerie sera utilisé à la fois au financement du réseau R3 et au financement du BFR en lien avec les anticipations de croissance de l'activité.

- **Fin du contrat de financement par tirages d'OCEANE**

Suite à un tirage supplémentaire d'un montant total de 250 K€ et de conversions intervenues en janvier et février 2024, la dette d'OCEANE au 14 février 2024 s'élevait à 1 462 500 €. Le porteur d'OCEANE a utilisé sa créance pour souscrire à l'augmentation de capital décrite au point A ci-dessus venant ainsi solder la dette d'OCEANE existante.

Suite au règlement-livraison de l'augmentation de capital d'un produit brut de près de 8 M€ réalisé en mars 2024, DBT a annoncé en accord avec son partenaire ESSI mettre fin au contrat de financement par tirages d'OCEANE en contrepartie d'une indemnité de 200 K€ à verser à ESSI.

#### 1.4. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Le Groupe revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

L'utilisation d'estimations est particulièrement sensible en matière de provisions pour risques et d'engagements retraite.

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

La société est en litige avec un ancien partenaire financier dont les demandes s'élèvent à quelques millions d'euros. Il est impossible à ce jour de se prononcer quant à l'issue de ce litige, tant en termes de délai, qu'en termes d'estimation fiable du montant du risque pour la société. Ce qui justifie l'absence de provision à la clôture des comptes au 31 décembre 2023.

### 1.5. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Catégories d'immobilisation	Mode retenue	Durée retenue
Frais de recherche et développement	Linéaire	4 à 10 ans
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel et outillage	Linéaire	4 à 5 ans
Agencements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

Il est à noter que les frais directs internes et externes engagés pour la recherche et le développement sont activés lorsque, notamment, la faisabilité technique du projet et sa rentabilité peuvent être raisonnablement considérées comme assurées.

La faisabilité technique est déterminée projet par projet. Les montants afférents au développement qui ne sont pas capitalisés sont immédiatement comptabilisés en résultat, en frais de recherche et développement.

Les frais de recherche et développement activés concernent principalement le projet de développement d'une borne de charge rapide. Leur amortissement démarre dès la mise en service des bornes.

### 1.6. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent notamment les titres de participation non consolidés, les dépôts et cautionnements liés aux baux en cours et les dépôts de garantie liés au contrat d'affacturage.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### 1.7. Stocks

#### Note sur le stock de matières premières

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

#### Note sur le stock de produits finis et d'en-cours

Les stocks de produits finis et d'en-cours sont principalement valorisés au coût de production comprenant les consommations matières, les charges directes ou indirectes de production les amortissements des biens concourant à la production. Les frais financiers sont exclus.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

#### 1.8. Créances et autres créances

Les créances clients sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des créances présente un risque d'irrecouvrabilité. La valeur d'inventaire est appréciée au cas par cas en fonction de l'ancienneté de la créance et de la situation dans laquelle se trouve le client.

La société DBT CEV fait appel depuis le mois de novembre 2023 à une société d'affacturage pour la gestion d'une partie de ses créances clients. Les créances cédées et non encore recouvrées par le factor à la clôture (créditées des comptes clients en contrepartie des comptes courants factor et/ou bancaires) s'élèvent à 1 992 K€ au 31/12/2023. Le compte courant factor comptabilisé en autres dettes est créditeur pour 4 K€ au 31/12/2023. La retenue de garantie et réserves de financement du factor, comptabilisées en autres immobilisations financières s'élèvent à 775 K€ au 31/12/2023.

#### 1.9. Opérations en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au taux de change en vigueur à la date d'opération. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des entités au taux en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat de la période.

#### 1.10. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. A chaque clôture, la valeur comptable est comparée à la valeur de marché de la valeur mobilière de placement. En cas de moins-value latente, une dépréciation est constatée.

#### 1.11. Provisions pour risques

Les provisions sont évaluées par la Direction pour faire face aux obligations actuelles du groupe (juridiques ou implicites), en respect des principes comptables français conformément aux dispositions du règlement CRC 2000-06.

L'évaluation des litiges est effectuée sur la base des demandes reçues des tiers, révisées le cas échéant en fonction des actions en défense de la société.

Le Groupe accorde à ses clients une garantie de deux ans sur les bornes QC. Le Groupe ne comptabilise aucune provision pour garantie puisqu'il ne dispose d'aucune statistique permettant de calculer une provision avec une fiabilité suffisante admise par les normes comptables et fiscales en vigueur.

#### 1.12. Provisions pour charges

La provision pour charges concerne uniquement les engagements de retraite.

Les salariés français de la Société bénéficient des prestations de retraite prévues par la loi en France :

- ✓ obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par la Société, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- ✓ versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquelles sont financées par les cotisations des entreprises et des salariés (régime à cotisations définies).

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel la Société s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation définie) sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminués de la juste valeur des actifs du régime y afférent, qui leur sont dédiés.

Cette évaluation repose notamment sur des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite et l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité. Les engagements de retraite sont calculés selon les hypothèses suivantes :

- La provision est calculée selon la méthode rétrospective (en fonction des droits acquis par les salariés à la fin de l'exercice comptable).
- Le taux de progression des salaires retenu est de 3% pour les cadres et de 1% pour les ouvriers et les employés.

- Le taux d'actualisation est de 3,17%.
- Les droits ont été établis conformément à la loi ou aux conventions collectives dont dépend la société.
- Le départ à la retraite est à l'initiative de l'employé.
- L'âge de départ à la retraite est fixé à 64 ans.
- Les charges sociales sont comprises dans la provision.

#### 1.13. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les principales sources de revenus sont reconnues comme suit :

Ventes de biens : Les ventes de biens physiques (bornes, transformateurs, recharges (KWh)...) sont comptabilisées à la date de transfert de propriété aux clients intervenant à la livraison (hors installation), net des remises, ristournes et commissions accordées.  
Les livraisons non réalisées à la clôture d'un exercice ayant donné lieu à facturation sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Prestations de services : le revenu des activités de services (principalement maintenance, service-après-vente, extension de garantie...) est reconnu lorsque le service a été rendu.  
La quote-part du contrat de service non afférent à l'exercice en cours ou des prestations de services non effectuées à la clôture d'un exercice mais ayant donné lieu à facturation sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

#### 1.14. Frais de recherche et de développement

Les montants afférents au développement qui ne sont pas capitalisés sont immédiatement comptabilisés en résultat.

#### 1.15. Autres produits d'exploitation

Cette rubrique regroupe les subventions d'exploitation obtenues par le groupe sur la période ainsi que les productions immobilisées et stockées.  
La production immobilisée concerne à la fois les frais de R&D répondant aux critères d'activation ainsi qu'aux dépenses de production des bornes de recharge rapide constituant le réseau R3 dont le Groupe assure directement l'exploitation.

#### 1.16. Information sectorielle

Le groupe est organisé en trois pôles d'activités : le pôle historique regroupant la mesure électrique, le contrôle d'accès et la distribution d'énergie, le pôle dédié aux bornes de recharge pour véhicules électriques, et le pôle R3 pour l'exploitation de sites de bornes de recharges.

#### 1.17. Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits et charges liés à la trésorerie et les flux bancaires, les charges d'intérêts sur les emprunts et les gains et pertes de change.

#### 1.18. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'il assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

**CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE**

Rue des Moines  
Tél. 03.23.59.85.00 - Fax 03.23.59.85.85  
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN  
RCS SOISSONS 325 366 441

**1.19. Impôt et crédits d'impôt**

L'impôt sur les résultats correspond au cumul, corrigé éventuellement de la fiscalité différée, des impôts sur les bénéfices des différentes sociétés du Groupe.

Le CIR (crédit d'impôt recherche) est imputé sur l'impôt sur les sociétés.

**1.20. Résultat par action**

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du groupe- se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère Douaisienne de Basse Tension, en circulation au cours de la période.

Conformément à l'avis OEC n°27 § 3, lorsque le résultat net de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

Le résultat par action s'élève à -0,002 € au 31 décembre 2023 contre -0,009 € au 31 décembre 2022.

**CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE**

Rue des Moines  
Tél. 03.23.59.85.00 - Fax 03.23.59.85.85  
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN  
RCS SOISSONS 325 366 441

## 2. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

### 2.1. Modalités de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement et indirectement le contrôle exclusif.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives entre les Sociétés consolidées ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises à compter de leur date d'acquisition ou de création.

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Après identification des opérations intragroupes, l'ensemble des créances et dettes ainsi que des charges et des produits relatifs à ces opérations ont été éliminés des comptes consolidés.

### 2.2. Périmètre

en %	Ouverture Méthode intégration	Taux d'intégration	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Clôture Méthode intégration	Taux d'intégration	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
DBT CAPITAL	Globale	100,00	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00	100,00
DBT CEV	Globale	100,00	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00	100,00
DBT HOLDING	Globale	100,00	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00	100,00
DBT ING	Globale	100,00	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00	100,00
DBT PARTICIPATION	Globale	100,00	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00	100,00
EDUCARE	Globale	100,00	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00	100,00
R3	Globale	100,00	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00	100,00
R3 INFRA INVEST	Globale	100,00	51,00	51,00	Globale	51,00	51,00	51,00
R3 SPV COM	Non intégrée	0,00	0,00	0,00	Globale	51,00	51,00	51,00
R3 SPV NOR	Globale	100,00	51,00	51,00	Globale	51,00	51,00	51,00

L'exercice est marqué par l'entrée dans le périmètre de l'entité R3 SPV COM (démarrage d'activité) créée en mars 2023.

#### Sociétés non consolidées :

Plusieurs entités ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation.

Valeur des titres Turning Point : 80 000 € (entité non matérielle)

Valeur des Titres DBT-USA : 690 € (activité en sommeil)

Valeur des titres COM'Publics : 4 482 € (entité non matérielle)

Valeur des titres Delmonicos : 15 000 €

Soit un total de titres de participations de 100 172 euros.

**CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE**

Rue des Moines  
Tél. 03.23.59.85.00 - Fax 03.23.59.85.85  
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN  
RCS SOISSONS 325 366 441

### 2.3. Date de clôture des comptes

La société consolidante clôture ses comptes au 31 décembre. Il en est de même pour l'ensemble des autres sociétés comprises dans le périmètre de consolidation.

### 2.4. Opérations de crédit-bail

Les biens acquis en crédit-bail, et dont la valeur est significative, sont comptabilisés comme des biens acquis en toute propriété et amortis. Le retraitement, dans le cas des sociétés utilisatrices (preneurs) de biens consiste à inscrire le prix d'achat des biens en immobilisations corporelles et à constater une dette financière. Les redevances payées sont annulées, une dotation aux amortissements et une charge financière sont constatées comme pour une immobilisation acquise à crédit.

### 2.5. Impôts différés

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires,

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Depuis le règlement ANC 2020-01, les groupes qui consolident ont pour obligation de retraiter les subventions d'investissement en capitaux propres net d'impôt différé.

Suite à la saisine de la CNCC, l'ANC a apporté une réponse sur la comptabilisation des impôts différés relatifs à ce retraitement. La comptabilisation d'impôt différé n'est pas obligatoire dans la mesure où les subventions d'investissement ne constituent pas des passifs identifiables au sens de l'article 231-7 du règlement ANC n°2020-01, mais représentent un élément des capitaux propres acquis.

**CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE**

Rue des Moines  
Tél. 03.23.59.85.00 - Fax 03.23.59.85.85  
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN  
RCS SOISSONS 325 366 441

**3. DETAIL DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT**
**3.1. Immobilisations incorporelles**

en Keuros	Ouverture	Acquisitions	Diminutions	Dotations de l'exercice	Virement de poste à poste	Clôture
Frais de recherche	454	0			472	926
Frais de développement	472				-472	0
Concessions, brevets & droits similaires	4 239	57	-6		-178	4 111
Logiciels	2					2
Fonds commercial	38					38
Immobilisations incorporelles en cours	870	638			178	1 685
Avances et acomptes s/ immo. incorp.		2				2
Autres immobilisations incorporelles	0	6				6
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>6 075</b>	<b>703</b>	<b>-6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 771</b>
Amt/dép. frais de rech.	-454			454	-454	-454
Amt/dép. frais développ.	-430			0	430	0
Amt/dép. conc, brevets & dts similaires	-1 903			-874	24	-2 752
Amt/dép. logiciels	-8			6		-2
<b>Total amt/dép. immobilisations incorporelles</b>	<b>-2 795</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-414</b>	<b>1</b>	<b>-3 208</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>3 280</b>	<b>703</b>	<b>-6</b>	<b>-414</b>	<b>1</b>	<b>3 563</b>

Les concessions, brevets et droits similaires intègrent principalement des achats de progiciels et de licences informatiques.

Le fonds commercial (SATEM) est relatif à l'activité historique du Groupe (transformateurs), il a été acquis en 1999 et ne fait pas l'objet d'amortissement.

Le poste immobilisations en-cours au 31 décembre 2023 intègre principalement des frais de développement.

**3.2. Immobilisations corporelles**

en Keuros	Ouverture	Acquisitions	Diminutions	Sortie de contrat	Dotations de l'exercice	Reclassements	Clôture
Constructions	355		0			-248	107
Installations tech, matériel & outillage	5 128	3	-25			-4 060	1 046
Matériel de bureau			0				0
Matériel de transport	29	0	-26				4
Matériel informatique	104	8				17	129
Autres immobilisations corporelles	108	3 716	0			4 291	8 115
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>5 724</b>	<b>3 727</b>	<b>-50</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 401</b>
Amt/dép. matériel transport	-29		26		0		-4
Amt/dép. matériel informatique	-68				-26	-21	-115
Amt/dép. constructions	-169				83	86	0
Amt/dép. install tech, matériel & outill.	-799				-91	16	-873
Amt/dép. autres immobilisations corp.	-52		7		-737	-83	-865
<b>Total amt/dép. immobilisations corporelles</b>	<b>-1 117</b>	<b>0</b>	<b>33</b>	<b>0</b>	<b>-771</b>	<b>-1</b>	<b>-1 857</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>4 606</b>	<b>3 727</b>	<b>-17</b>	<b>0</b>	<b>-771</b>	<b>-1</b>	<b>7 544</b>

Les immobilisations corporelles sont composées principalement des bornes de recharge constituant le réseau R3 dont le Groupe assure l'exploitation et de manière plus marginale, matériel & outillage pour l'atelier et de travaux d'agencement dans les locaux.

L'essentiel des acquisitions sur l'exercice est principalement lié à la création du parc de bornes sur les sites Norauto et autres.

**CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE**

 Rue des Moines  
 Tél. 03.23.59.85.00 - Fax 03.23.59.85.85  
 02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN  
 RCS SOISSONS 325 366 441

### 3.3. Immobilisations financières

en Keuros	Ouverture	Acquisitions	Diminutions	Dotations de l'exercice	Reclassements	Clôture
Titres de participation	85	0			15	100
Créances rattachées à des part. - courant	0					0
Titres immobilisés	2 982		-960		-15	2 007
Actions propres	0				0	0
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	218	952	-41		-3	1 128
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants					3	3
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>3 286</b>	<b>952</b>	<b>-1 001</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 238</b>
Dépréciations des titres	-80			-1	0	-81
Dép. des titres immobilisés - non courant				-107		-107
Dépréciations des actions propres				0		0
<b>Total dép. immobilisations financières</b>	<b>-80</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-108</b>	<b>0</b>	<b>-188</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>3 206</b>	<b>952</b>	<b>-1 001</b>	<b>-108</b>	<b>0</b>	<b>3 050</b>

Les titres Turning Point sont totalement dépréciés depuis le 30 juin 2018

Les mouvements enregistrés sur le poste dépôts et cautionnements sont principalement liés aux évolutions des dépôts de garantie (159 k€ pour le périmètre R3) et la retenue de garantie/réserves de financement du factor chez DBT CEV pour 775 K€ au 31/12/2023.

Le poste Titres immobilisés intègre en plus de la valeur des titres non consolidés, les obligations convertibles détenues par DBT Participations émises par la société Delmonicos pour un montant de 2 000 K€.

### 3.4. Stock

en Keuros	Ouverture	Mouvements	Dotations / reprises	Clôture
Stocks mp, fournitures et aut. appro.	6 879	-734		6 145
Stocks - en-cours de production	317	-317		
Stocks -pds finis et intermédiaires	250	243		493
Stocks de marchandises	0	449		449
Dép. des stocks - mp, fourn. et approv.	-1 111	0	-948	-2 060
Dép. des stocks - prod. finis et interm.	0	0	-21	-21
<b>Total Stocks et en-cours</b>	<b>6 334</b>	<b>-358</b>	<b>-969</b>	<b>5 006</b>

### 3.5. Créances clients et comptes rattachés

en Keuros	Ouverture	Mouvements	Dotations / reprises	Clôture
Clients et comptes rattachés	2 173	-1 156		1 017
Factures à établir	0	1		1
Dép. clients et comptes rattachés	-371	0	-33	-404
<b>Total Clients et comptes rattachés</b>	<b>1 803</b>	<b>-1 155</b>	<b>-33</b>	<b>614</b>

A l'exception des clients douteux, les créances clients ont une échéance inférieure à un an. Au 31 décembre 2023, la provision pour créances douteuses s'élève à 404 K€.

La diminution sensible du poste « Créances clients » s'explique notamment par le recours à de l'affacturage. La société DBT CEV fait appel depuis le mois de novembre 2023 à une société d'affacturage pour la gestion d'une partie de ses créances clients. Les créances cédées et non recouvrées par le factor à la clôture (créditées des comptes clients en contrepartie des comptes courants factor et/ou bancaires) s'élèvent à 1 992 K€ au 31/12/2023, dont la majeure partie a été recouvrée depuis lors.

CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE

Rue des Moines  
Tél. 03.23.59.85.00 - Fax 03.23.59.85.85  
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN  
RCS SOISSONS 325 366 441

Le compte courant factor comptabilisé en autres dettes est créditeur pour 4 K€ au 31/12/2023. La retenue de garantie et réserves de financement du factor, comptabilisées en autres immobilisations financières s'élèvent à 775 K€ au 31/12/2023.

### 3.6. Autres créances

en Keuros	Ouverture	Mouvements	Dotations / reprises	Clôture
Fournisseurs - avances et acomptes versés	65	160		225
Fournisseurs débiteurs (rrr et autres avoirs)	11	2		13
Créances sur personnel & org. sociaux	33	90		123
Créances fiscales - hors is - courant	2 084	-1 130		954
Impôts différés - actif	82	244		326
Etat, impôt sur les bénéfices - créances - courant	0	137		137
Comptes courants groupe actif - courant	325	151		477
Autres créances - courant	826	-482		344
Dép. comptes courants	-324	-120	-31	-476
Ecart de conversion sur autres dettes et créances - actif	0	0		0
Charges constatées d'avance	630	-424		206
<b>Total Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>3 732</b>	<b>-1 372</b>	<b>-31</b>	<b>2 328</b>

Les créances fiscales hors IS sont principalement constituées de crédits de TVA.

Le poste comptes-courants intègre une créance avec la société DBT USA pour 356 K€, dépréciée en totalité les exercices précédents.

Les charges constatées d'avance concernent uniquement des charges d'exploitation.

A l'exception des comptes courants, les autres créances ont une échéance inférieure à un an.

### 3.7. Trésorerie nette

en Keuros	Ouverture	Mouvements	Dotations / reprises	Clôture
Vmp - équivalents de trésorerie	10	-10		0
Disponibilités	1 800	273		2 073
<b>Total disponibilités</b>	<b>1 810</b>	<b>263</b>	<b>0</b>	<b>2 073</b>

### 3.8. Capital social

Au 31/12/2022, le capital de DBT s'élève au 31 décembre 2022 à 6 320 361 euros, divisé en 632 036 084 actions de 0,01 €.

En juin 2023, la SA DBT a procédé à une réduction de capital par diminution de la valeur nominale des actions ramenée à 0,0001 €.

Au cours de l'exercice 2023, le capital social a évolué sous l'effet :

- de plusieurs opérations d'augmentation de capital qui sont intervenues suite à des conversions d'OCEANE ; et
- d'une réduction de la valeur nominale ramenée de 0,01 € à 0,0001 € intervenue en juin 2023.

Au 31/12/2023, le capital social de la société DBT s'élève au 31/12/2023 à 460 031 euros divisé en 4 600 307 061 actions d'une valeur nominale unitaire de 0,0001 €.

CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE

Rue des Moines  
Tél. 03.23.59.85.00 - Fax 03.23.59.85.85  
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN  
RCS SOISSONS 325 366 441

### 3.9. Autres fonds propres

Ce poste correspond à la dette d'OCEANE émises au titre du contrat conclu début 2022 avec European Select Sustainable Investments en vue de la mise en place d'une ligne de financement obligataire flexible par émission de 20 000 bons d'émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et / ou existantes d'une valeur nominale de 2 500 euros chacune (les « OCEANE »), se décomposant en une tranche de 800 OCEANE suivie de quatre-vingt-seize tranches de 200 OCEANE chacune.

La dette d'OCEANE (ne portant pas intérêt) non encore convertie au 31 décembre 2023 : 1 963 K€. Se reporter à la note 1.3 « Evènements postérieurs à la cloture ».

### 3.10. Provision pour risques et charges

<i>en K euros</i>	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Clôture
<b>Total provisions pour risques</b>				
Provisions pour pensions et retraites - non courant	128	40	0	168
Autres provisions pour charges - non courant	25		-6	19
<b>Total provisions pour charges</b>	<b>153</b>	<b>40</b>	<b>-7</b>	<b>187</b>
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>153</b>	<b>40</b>	<b>-7</b>	<b>187</b>

### 3.11. Impôts différés

<i>en K euros</i>	Ouverture	Incidence résultat	Clôture
Impôts différés - actif	82	241	323
Impôts différés - passif	0	0	0
<b>Solde net d'impôt différé</b>	<b>82</b>	<b>241</b>	<b>323</b>
<b>Ventilation de l'impôt différé par nature</b>			
Id / autres retraitements.	2	212	214
Id / retraitement des engagements de retraite	34	10	44
Id / élimination des résultats internes	46	19	65
Neutral. +/- values sur immobilisations inter-activités	0	0	0
<b>Total impôt différé par nature</b>	<b>82</b>	<b>241</b>	<b>323</b>

Le groupe dispose de plus de 31 M€ de déficits fiscaux reportables : aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé compte tenu du caractère non probable de récupération.

**CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE**

Rue des Moines  
Tél. 03.23.59.85.00 - Fax 03.23.59.85.85  
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN  
RCS SOISSONS 325 366 441

**3.12. Emprunts et dettes financières**

<i>en Keuros</i>	Ouverture	Augmentation	Remboursement	Clôture
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	0			0
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	544	0	-544	0
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	5 608	1 162	-60	6 711
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	0	3	-3	0
<b>Total Dettes financières MLT</b>	<b>6 152</b>	<b>1 166</b>	<b>-606</b>	<b>6 711</b>
Concours bancaires (trésorerie passive)	0	2		2
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	0	6		6
<b>Total Dettes financières CT</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>8</b>
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>6 152</b>	<b>1 173</b>	<b>-606</b>	<b>6 719</b>

L'intégralité de la dette financière est relative au financement du parc R3 obtenu au titre de l'accord avec Amundi et Banque des Territoires. L'échéance normale de cette dette est en 2042.

**3.13. Détail des dettes d'exploitation**

<i>en Keuros</i>	Ouverture	Mouvements	Dotations / reprises	Clôture
Dettes fournisseurs	3 040	348		3 388
Factures non parvenues	176	98		274
<b>Total fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>3 216</b>	<b>446</b>		<b>3 662</b>
Clients - avances et acomptes reçus	271	272		543
Clients - avoirs et rrr	0	5		5
Dettes sociales - courant	731	601		1 332
Dettes fiscales (hors is et cvae)- courant	849	-351		498
Impôts différés - passif	0	-1		-1
Comptes courants groupe passifs - courant	15	-15		0
Ajustement ig clients / fournisseurs courants	0	-10		-10
Autres dettes - courant	422	174	-10	586
Ajustement ig autres créances / dettes courantes	10	3		13
<b>Total autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>2 297</b>	<b>678</b>	<b>-10</b>	<b>2 965</b>
<b>Total autres passifs</b>	<b>5 514</b>	<b>1 123</b>	<b>-10</b>	<b>6 627</b>

**CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE**

 Rue des Moines  
 Tél. 03.23.59.85.00 - Fax 03.23.59.85.85  
 02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN  
 RCS SOISSONS 325 366 441

**3.14. Ventilation du Chiffre d'affaires**
**Répartition des ventes par activité (en K€) :**

<i>en K euros</i>	Décembre 2023	Décembre 2022
Activités historiques	1 534	1 940
<i>Dont services</i>	7	73
Bornes de recharges	8 558	7 396
<i>Dont services</i>	180	233
Pôle R3 - Exploitation réseau de bornes de recharge (ventes de kWh)	595	517
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>10 687</b>	<b>9 853</b>

**3.15. Autres produits d'exploitation**

<i>en K euros</i>	Décembre 2023	Décembre 2022
Autres produits	1	0
Production stockée	-73	-628
Subventions d'exploitation	71	320
Production immobilisée	4 043	4 773
Transferts de charges d'exploitation	51	22
<b>Total Autres produits d'exploitation</b>	<b>4 094</b>	<b>4 487</b>

La production immobilisée correspond principalement à la production de bornes destinées à équiper le réseau R3 et aux frais de R&D activés.

**3.16. Achats consommés**

<i>en K euros</i>	Décembre 2023	Décembre 2022
Achat m.p., fourniture & aut. appro.	-9 559	-10 831
Var. stocks mp, fourniture & autres appro.	-575	2 298
Variation stocks de marchandises	290	0
<b>Total Achats et variation de stocks</b>	<b>-9 844</b>	<b>-8 533</b>

**3.17. Frais de personnel**

Les tableaux ci-dessous présentent les frais de personnel liés à l'effectif salarié.

<i>en K euros</i>	Décembre 2023	Décembre 2022
Rémunérations du personnel	-3 790	-3 277
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-1 712	-1 219
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>-5 502</b>	<b>-4 496</b>

**CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE**

 Rue des Moines  
 Tél. 03.23.59.85.00 - Fax 03.23.59.85.85  
 02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN  
 RCS SOISSONS 325 366 441

**3.18. Autres charges d'exploitation**

<i>en K euros</i>	Décembre 2023	Décembre 2022
Sous-traitance générale d'installation	-1 492	-1 754
Autres achats	-212	-146
Achats non stockés de matières et fournitures	-702	-181
Locations et charges locatives	-539	-385
Entretiens et réparations	-138	-121
Primes d'assurance	-62	-49
Etudes et recherches	-7	-46
Divers	-1	0
Personnel mis à disposition	-19	-241
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	-1 561	-2 457
Publicités	-130	-139
Transports	-273	-303
Déplacements, missions	-179	-168
Frais postaux	-119	-78
Services bancaires	-55	-56
Autres charges externes	-77	-88
<b>Total Services extérieurs</b>	<b>-5 565</b>	<b>-6 212</b>

**CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE**

Rue des Moines  
Tél. 03.23.59.85.00 - Fax 03.23.59.85.85  
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN  
RCS SOISSONS 325 366 441

**3.19. Information sectorielle**

La contribution des différentes activités du Groupe aux comptes consolidés est la suivante :

Exercice 2023

Activités	Activités historiques	Bornes de recharge	Exploitation réseau R3	Total consolidé
Chiffre d'affaires	1 534	8 558	595	10 687
<i>Dont « ventes de biens »</i>	1 494	8 379	595	10 467
<i>Dont « services »</i>	41	179		220
Résultat d'exploitation	(903)	(5 978)	(1 626)	(8 507)
<i>Dont dotations aux amortissements et provisions</i>	(61)	(1 573)	(624)	(2 258)

Exercice 2022

Activités	Activités historiques	Bornes de recharge	Exploitation réseau R3	Total consolidé
Chiffre d'affaires	1 940	7 396	517	9 853
<i>Dont « ventes de biens »</i>	1 867	7 163		9 030
<i>Dont « services »</i>	73	233	517	823
Résultat d'exploitation	(908)	(3 802)	( 1 258)	(5 968)
<i>Dont dotations aux amortissements et provisions</i>	(125)	(847)	(26)	(998)

**CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE**

Rue des Moines  
Tél. 03.23.59.85.00 - Fax 03.23.59.85.85  
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN  
RCS SOISSONS 325 366 441

**3.20. Variation nette des amortissements et provisions**

<i>en K euros</i>	Décembre 2023	Décembre 2022
Rep. Des stocks mp et marchandises		333
Dot./prov. engagements de retraite	-40	-21
Rep./prov. engagements de retraite	0	57
Dot./amt. & dép. immo. incorporelles	-411	-418
Dot./amt. & dép. immo. corporelles	-775	-139
Dot./dép des stocks mp et marchandises	-948	-770
Dot/dép. des stocks en-cours et produits finis	-21	
Dot./dép. des actifs circulants	-75	-40
Rep./amt. & dép. immo. corporelles	0	
Rep./dép. des créances (actif circulant)	11	
<b>Total Dotations et reprises amort. &amp; prov. d'exploitation</b>	<b>-2 258</b>	<b>-998</b>

**3.21. Résultat financier**

<i>en K euros</i>	Décembre 2023	Décembre 2022
Charges d'intérêts sur emprunt	-335	-38
Dot./amt primes de remb. des obligations	-100	
Pertes de change sur autres dettes et créances - réalisées	-3	-1
Autres charges financières	-19	-68
Dot./dép des actifs financiers	-1	
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	200	
Gains de change sur autres dettes et créances - réalisés		2
Prod. nets/ cession vmp (hors équiv. de trésorerie)	0	
Autres produits financiers	26	207
Rep./ provisions financières	-5	
Rep./dép. des actifs financiers	5	
<b>Total Résultat financier</b>	<b>-232</b>	<b>102</b>

**3.22. Résultat exceptionnel**

<i>en K euros</i>	Décembre 2023	Décembre 2022
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.	232	
Charges excep. s/ exercices antérieurs	0	-129
Vnc des immo. corp. cédées	-16	
Autres charges exceptionnelles	-321	-7
Dot. aux prov. exceptionnelles		-25
Dot. excep. dép. actif circulant	-7	
Produits excep. s/ exercices antérieurs	83	20
Produits de cession d'immo. corp.	1	
Autres produits exceptionnels	168	2
Autres reprises exceptionnelles	6	
Perte sur autres titres immobilisés (BSA)	-960	
<b>Total Résultat exceptionnel</b>	<b>-815</b>	<b>-139</b>

**3.23. Détail de la charge d'impôt**

<i>en K euros</i>	Décembre 2023	Décembre 2022
Impôts différés	241	37
Impôt exigible		-18
Autres cir non reclassables produit ou ch. d'impôts ou économies d'impôts	116	
<b>Total Impôts sur les bénéfices</b>	<b>357</b>	<b>19</b>

Le groupe dispose de plus de 31 M€ de déficits fiscaux reportables : aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé compte tenu du caractère non probable de récupération.

**3.24. Effectif de clôture**

<i>en nombre</i>	Décembre 2023	Décembre 2022
Atelier - Production	47	50
Recherche & développement	11	16
Marketing & commercialisation	13	17
Frais généraux et administratifs	7	7
SAV/Formation	7	9
<b>Total Effectif</b>	<b>85</b>	<b>99</b>

**4. AUTRES INFORMATIONS**
**4.1. Engagements donnés**

Dettes bancaires : Aucun des emprunts bancaires n'est assorti de garanties bancaires ou covenants.

**4.2. Engagements reçus**

Néant.

**4.3. Transactions avec les parties liées**

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Honoraires (1)	316	307
Convention de rémunération (2)	159	114
<b>TOTAL</b>	<b>475</b>	<b>421</b>

(1) Hervé Borgoltz est Président du conseil de DBT. Holding HFZ est détenue majoritairement par Hervé Borgoltz, qui en est également le gérant. Une convention de prestation de services est en place entre les entités du groupe DBT et la société Holding HFZ.

(2) Une convention de rémunération a été conclue entre les filiales opérationnelles de DBT et la société TPC Management, qui est représentée par Alexandre Borgoltz.

**CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE**

Rue des Moines  
Tél. 03.23.59.85.00 - Fax 03.23.59.85.85  
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN  
RCS SOISSONS 325 366 441